



ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE SAINT-ARBOGAST

Fondée en 1912

Siège : 2 rue du Général Reibel • 67850 Herrlisheim
Gymnastique – Musique – Théâtre – Tennis de Table - Marche
<http://www.asc-saint-arbogast.com/>

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE SAISON 2022/2023

Activités:

<input type="checkbox"/> Gymnastique (Salle spécialisée du GYMNASE, rue du Gymnase)	<input type="checkbox"/> Tennis de Table (Sur la scène du GYMNASE , rue du Gymnase)
<input type="checkbox"/> Pilates Développer en douceur vos muscles profonds et améliorer votre posture. (GYMNASE, salle de combat, rue du Gymnase)	<input type="checkbox"/> Atoutform. Programme Santé Pour les personnes en ALD ou si vous souffrez de maladie chronique. (GYMNASE, salle de combat, rue du Gymnase)

Nom :

Prénom(s) :

Nom de naissance:

Date de naissance : / / Département de naissance : Commune de naissance :

Adresse complète :

@ :

A compléter uniquement pour les mineurs

Père : Nom :

Prénom(s) :

Adresse complète :

☎ : Fixe

☎ : Portable

@ :

Mère : Nom :

Prénom(s) :

Adresse complète :

☎ : Fixe

☎ : Portable

@ :

Cotisation, mode de paiement

	<u>Somme</u>		<u>Somme</u>
<input type="checkbox"/> Espèces:€	<input type="checkbox"/> Coupons Sport :€
<input type="checkbox"/> Chèque bancaire:€	<input type="checkbox"/> Carte bancaire (site internet ASC) :€
<input type="checkbox"/> Chèque-Vacances ANCV :€	<input type="checkbox"/>	

Je désire une attestation de cotisation : OUI NON

Nous vous remercions de nous retourner le dossier d'inscription, sous enveloppe, le tout en une seule fois aux heures d'entraînements Les licences ne seront délivrées qu'après réception de la totalité des documents demandés

ASSURANCE

L'ASC ST ARBOGAST souscrit une assurance pour les garanties obligatoires « responsabilité civile » auprès de AXA (Sport Loisir Plein Air) conformément à ses obligations légales.

Toute association à l'obligation légale d'informer les licenciés de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance individuelle de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive et/ou culturelle peut les exposer
Cette assurance, non obligatoire mais fortement conseillée, se compose de 3 options (détail des options disponible sur demande):

Déclare choisir d'adhérer à l'option :

Mini : 1,90 € par an et par licencié. Midi : 3,75 € par an et par licencié. Maxi: 5,50 € par an et par licencié

AUTORISATIONS

Autorisation de diffusion d'image / Autorisation Parentale

Je soussigné (e)

Autorise les responsables de l'association à publier des photos sur lesquelles figurerait mon enfant ou moi-même sur le site Internet, dans la presse, ou sous toute autre forme d'exposition de photos ayant rapport avec l'association.

Autorise les responsables de l'association à prendre, le cas échéant, en mon absence, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant, ce, en entraînement, en déplacement ou en compétition.

Date :

Signature :

SECTION GYMNASTIQUE.

CONSIGNES POUR UN BON FONCTIONNEMENT

Chers Parents,

Vous demandez une inscription à notre club qui fonctionne sur HERRLLISHEIM, depuis 1912, grâce au dévouement BENEVOLE de son encadrement.

Manifestations/ Compétitions :

Chaque année, nous participons à plusieurs manifestations départementales, régionales, voire nationales et nous demandons la participation de nos gymnastes lorsqu'ils seront convoqués.

Les dates de concours vous seront précisées au courant de l'année dans des délais raisonnables de manière à ce que tout le monde puisse prendre les dispositions nécessaires pour être présent.

Tenue :

Une tenue sportive (cycliste, short, survêtement, patins, tee-shirt...) sera de rigueur lors de tous les entraînements.

Le montant de la cotisation prend en compte un prêt de la tenue officielle, pour les compétitions auxquelles votre enfant sera convoqué.

Attitude :

Une attitude amicale et ouverte est demandée aux enfants, pour des raisons de travail optimal

Les cadres de notre association se réservent le droit de remettre en question l'inscription de votre enfant s'il perturbait trop le cours par son indiscipline.

L'accès aux cours reste sous l'entière responsabilité des parents (ou de l'accompagnant).

L'enfant ne doit pas partir sans prévenir le moniteur qui à la possibilité de téléphoner aux parents.

SI VOUS VOULEZ NOUS AIDER

Je suis volontaire pour aider le club lors des compétitions et manifestations organisées par notre association à Herrllisheim.

OUI NON

Nom :

Prénom(s) :

☎ : Fixe

☎ : Portable

Le Comité Directeur.